



COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

REUNION DU 24 NOVEMBRE 2021

Présents : MM DE JESUS José – FINANCE Louis – ROMERO José

CHAMPIONNAT :

Contrôle des feuilles de matchs.

D1 : Match no 23601087 SU AGEN 2 – U S V P du 27.11.2021 à 19h00, ce match est inversé et se jouera sur le terrain de VIRAZEIL le dimanche 28.11.2021 à 15h00, accord des deux clubs.

D3 Poule B : Match no 23609546 U S A D – LE MAS2 du 05.12.2021 à 15h00, ce match est inversé et se jouera sur le terrain du MAS le même jour à la même heure, accord des deux clubs.

Match no 23609500 US V P 2 – STE BAZEILLE du 19.12.2021 à 13h00, ce match est avancé au 12.12.2021 toujours à 13h00 à VIRAZEIL, avec l'accord des deux clubs.

D4 Poule A : Match no 23930709 U S A D2 – MIRAMONT2, du 05.12.2021 à 13h00, ce match est reculé à 15h00 le terrain étant libre à cette heure-là.

Match no 23930713 ST SERNIN – AEC SOS du 11.12.2021 à 20h00, ce match est reculé au dimanche 12.12.2021 à 15h00 sur le terrain de ST SERNIN , accord des deux clubs.

D4 Poule B : Match no 23930825 AS PASSAGE2 – MONFLANQUIN2 du 12.12.2021 à 13h00, ce match est reculé à 15h00 le même jour, même terrain, avec l'accord des deux clubs.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 70 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de coupes.

Le président
José ROMERO